

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 24

Artikel: Mille excuses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de bottes

Le temps, dès le matin, s'était mis à l'orage, Et dans l'après-midi, l'orage avait crevé. La pluie en flots boueux inondait le pavé; Sur les toits ébranlés l'ouragan faisait rage.

Seule dans son logis, où nul petit crevé N'osait se hasarder, Nana perdit courage; Et songeant à l'ami bien des fois éprouvé, Elle écrivit pour lui cet important message :

« Bébé, j'ai peur du vent et besoin de te voir...
» Chaussé tes *bouttes* et... nous causerons ce soir. »
Bébé lut cet épître et répondit : « Ma belle,
« Hélas je ne pourrai chez vous aller tantôt :
» La rue est une ornière où l'eau coule et ruisselle,
» Et, soit dit entre nous, mes bottes prennent l'o ».

ALFRED GALLAY.

(Le livret d'or des sonnets)

Histoire de chasse. — Deux chasseurs, l'un muni d'un permis, l'autre dépourvu de toute autorisation officielle, étaient en train de se livrer à leur sport préféré. Soudain, surgit à l'horizon la silhouette d'un gendarme.

Aussitôt le chasseur au permis de déguerpir à grandes enjambées. Au bout d'un moment, le gendarme rejoint son camarade le braconnier qui, lui, était demeuré en place, et pose la question traditionnelle :

— Vous avez un permis ?

— Sans doute, mais c'est l'autre, là-bas, qui n'en a pas !

Pandore n'en écoute pas davantage et s'élance à la poursuite du chasseur authentique. Mettant à profit la circonstance, le braconnier tourne à son tour les talons et s'en va prendre à la pinte prochaine les trois décés qu'il estimait avoir bien gagnés ! T.

MIMERO 100

Terepllionma étai on eimprontiau dau tonnero. Roncannève de tot : dâi z'uti, dâi truffie po plliantâ, dau bliâ po sênâ, on bori, on tsè, on pan, de la sau, de la farna et principalameint de l'erdzeint. Savâi tant bin dere assebin. On pouève pas de mein que de l'accuta. Faillâi l'odre :

— Te porrai pas me pritâ dhî franc po on quart d'hâora. Tè lè rebaillo tot astout. L'è rein que po ne pas avâi fauta de retornâ à l'ottô. T'ri tant bouneinfant !

Et pu cossè, et pu cein et l'ètâi tant dâo qu'on lâi pritève cliâu dhî franc po on quart d'hâora... mâ jamè on lè revayâi.

Mâ fâi l'è arrevâ on momeint que lè dzein sè sant rêcriâ et l'ant voliu ravâi lau z'affère. Lo podro Terepllionma ein a pe rein menâ lardzo : ti lè dzor, du lo sèlâo lèveint âo sèlâo musseint lè dzein débrennâvant pas de rolhî à sa porta po recliamâ. A la fin l'eimprontâre ein avâi tant qu'à n'on pi ein dèzo de sa tiretta de gilet. L'avâi biau pas repondre : on savâi bin que l'ètâi quie et on lo bramève adî mé et po fini, de foce faliâi veni s'esppliâ.

Onna vèprâ que lè dzein n'avant pas dépondu de son ottô, quand bin l'avâi coudhî ne pas sè fère vère, ie sè met à ruminâ quemet porrai fère po ne pas avâi fauta de sè montrâ.

L'a binstout z'u trovâ. L'eimpougne on gros grayon bliu que l'avâi, et l'écrit su la porta, ein défro, dâi pucheint chiffre que fasant : *Numero ceint*. Adan sè reinfate dedein et ie cote sa porta.

Et lo leindèman, quand cliâu à cò ie dèves-sâi de l'erdzeint vegnant po recliamâ, quand vayant clii numero ceint et que fiesant, ie l'odiant Terepllionma que bouèlève du dedein :

— Lâi a dza quauquon. La pllièce l'è dza prassa.

Et faillâi sè r'einalla !

MARC A LOUIS.

La livraison de juin 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

X. Considérations sur l'avenir de la Belgique. — C. A. Loosli. La Suisse de demain. — D. Baud-Bovy. L'évasion. (Quatrième partie). — Jean Sigg, conseiller national. Du mouvement des idées dans la classe ouvrière suisse. — Lorenzo d'Adda. Considérations et prévisions sur la guerre continentale. — Flora Annie Steel. Le lac de Suprême Espérance. — George Nestler Tricoche. Au Canada. — Paule René. San Giovannino. — Maurice Milliod. — L'Allemagne et l'« après-guerre ». — Chroniques allemande (A. Guiland) ; suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique. — Bulletin bibliographique. — Table des matières du tome LXXXII.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

AU SECOURS !

(Dédié à un réfractaire.)

EH bien oui ! C'est de Messieurs les docteurs qu'il est encore question !

— Allez-vous donc nous rééditer une fois de plus les vieilles plaisanteries sur les médecins, plaisanteries qui datent des farces du moyen-âge, auxquelles Molière a plus tard prêté l'éclat de son esprit, qu'ont rééditées, après lui, tous les plumitifs... en bonne santé ? »

Non point ! C'est à des sentiments bien différents que j'obéis. Les médecins, tant que nous sommes, nous leur devons tous plus ou moins de reconnaissance ! Lequel d'entre nous, un jour ou l'autre, en une heure douloureuse ne s'est pas remis entre leurs mains dévouées ? Alors, à quoi riment ces plaisanteries et ce systématique dénigrement de la Faculté ? N'est-ce point aussi sot que les fanfaronnades de ces gamins, tout tremblants, tant qu'ils se croient menacés de quelque péril, et qui triomphent dès qu'ils se sentent en sûreté ?

— Pensez-vous donc que nous sommes de ces gens timorés, qui, au moindre bobo, courent chez le médecin ? Vous vous tromperiez étrangement ! Au contraire, je crois qu'il vaut beaucoup mieux se soigner soi-même. Chacun sait ce qui lui convient ; chacun connaît une foule de remèdes pour guérir ! »

Voilà où je vous attendais. Des remèdes, oui, je sais, vous en connaissez à la douzaine ! La belle malice ! Des bonnes femmes qui souffraient de l'estomac — ou du ventre, ou du foie, ou des intestins, elles ne savent pas au juste, tous ces organes voisinent si étroitement ! — se sont guéries de leurs maux en absorbant telle ou telle drogue ! Et tout aussitôt, vous vous inguriez le remède infallible. Si celui de la voisine de gauche ne réussit pas, vous essayez celui de la voisine de droite ; puis celui de la boutiquière d'en face ; enfin, celui de la laitière du coin. Ce n'est que lorsque vous aurez épuisé en vain les remèdes de toutes les commerces du quartier que vous vous adresserez au médecin pour vous remettre d'aplomb ! Débrouillez-vous donc pour réparer mes sottises, Monsieur le Docteur !

— Eh bien vous vous trompez encore, cher Monsieur ! Quand je suis malade, j'attends que ça passe ! C'est la force de résistance du corps humain, qui seule répare les accidents que causent à notre santé les fatigues et les vicissitudes de la vie. Laissons faire la nature, c'est elle, la grande guérisseuse ! »

Votre raisonnement me rappelle étrangement celui de ces jeunes fous qui, ignorant tous les dangers de la montagne, s'en vont sur l'alpe sans précautions et sans guide. Tant que le hasard les conduit sur des sommets d'accès facile, tant que des touristes expérimentés et accueillants les secondent de leurs conseils, tout va bien ! Mais que ces jeunes fous, laissés à leur seule « expérience » se trouvent dans un mauvais pas, que le brouillard les leurre de ses

voiles capricieux, que l'orage les affole de ses coups de tonnerre, et il y a gros à parier qu'une catastrophe s'ensuivra... à moins que la colonne de secours des guides, jadis si méprisés, n'arrive à temps pour les sauver. Si du moins la dure expérience et le souvenir des angoisses traversées servaient à quelque chose. Nenni ! Quelques mois après la tragique aventure les mêmes jeunes fous s'en vont avec la même insouciance et la même témérité courir les mêmes dangers. Et de même aussi les guides, à chaque saison d'été, arrachés à une mort certaine les imprudents qui se riaient d'eux.

Guides et médecins ont le même sort, cher Monsieur ! On les plaisante, mais à l'heure du danger on est content de les savoir là, on les implore. Et toujours on les trouve prêts au dévouement.

Faut-il donc attendre d'avoir glissé dans l'abîme pour faire le signal de détresse et appeler la colonne de secours. R.

Mille excuses. — Le vérificateur des déces d'une petite ville, dont la nomination est toute récente, est d'une timidité vraiment excessive.

L'autre jour, appelé pour la première fois à exercer ses fonctions, il pénètre dans la maison mortuaire en marchant sur le bout des pieds, et s'adressant à la servante d'une voix mal assurée :

— Mille pardons, Mademoiselle, je suis le vérificateur des déces ; pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?...

Le dernier numéro de la *Patrie suisse* s'ouvre sur un beau portrait d'un des meilleurs écrivains actuels de la Suisse alémanique, Jacob Bosshardt. Il contient en outre d'intéressants clichés relatifs aux internés en Suisse, à la nouvelle chapelle de Montfalcon à la cathédrale de Lausanne, etc.

LE « CROUION »

MARC, Fritz, Gustave et François sont quatre amis qui ont pris la louable habitude de se réunir chaque veille de l'an pour un petit souper intime.

Ce repas, décoré du nom pompeux de « Ré-cital culinaire », a lieu alternativement chez l'un ou l'autre et à frais communs. Ce qui en fait l'originalité et le charme — à leur avis, du moins — c'est, que la collaboration du beau sexe est rigoureusement exclue ; le menu doit être préparé par les convives et chacun est tenu de mettre ses talents culinaires au profit de la communauté.

Et n'allez pas croire que le menu se réduise à une vulgaire saucisse aux choux ou à un prosoai que beefsteak. Nenni ! Si jamais l'appellation « Ré-cital » est appliquée à propos, c'est bien à cette agape, car, habitants de l'onde, de l'air et de la terre, et tous les produits du sol, sont mis à réquisition. Bref ! un véritable festin de « Sardine à poil », comme dit Aloys, un de leurs amis, qui se pique de culture — avec un C.

Oui, mais quels soucis, quelles responsabilités, surtout pour François, promu cuisinier-chef, avec Gustave comme adjudant ! Et quelles discussions pour élaborer le menu ! Car ce n'est pas une mince affaire de combiner un menu susceptible de satisfaire pleinement quatre convives, chacun cherchant à y faire figurer un de ses mets favoris. Après des concessions réciproques, tout finissait par s'arranger à la satisfaction générale, si ce n'est que le menu prenait une ampleur démesurée, jetant François dans un abîme de perplexités, lorsqu'il songeait à l'immensité de sa tâche !

Or donc, le tour était venu pour ce dernier de mettre ses fourneaux à la disposition du quatuor. Le menu, longuement et amoureuxment choisi, ne le cédait en rien à ses devanciers. Y figurait, en autres choses moult délectables, un